CANADA MEDIA FUND FONDS DES MÉDIAS DU CANADA

Contenu linéaire
Programme pour les projets de langue française en milieu minoritaire - Production
Liste des documents requis – 2026-2027

Merci de penser à l'environnement avant d'imprimer.

Les demandes doivent être soumises selon les dates limites publiées sur le site web.

Le FMC s'appuie sur les informations d'auto-identification associées au numéro PERSONA-ID de chaque individu pour déterminer (le cas échéant) l'admissibilité aux programmes dédiés, les parties réservées exclusives des budgets des programmes, les crédits des programmes d'enveloppes, les points de la grille d'évaluation, la position de classement dans les programmes sélectifs, et/ou à des fins statistiques et analytiques.

Pour ce programme, soit la ou le scénariste, soit la réalisatrice ou le réalisateur d'un Projet admissible doit résider à l'extérieur du Québec. Des exceptions pourraient être accordées au cas par cas lorsqu'une personne résidant au Québec co-écrit ou co-réalise le projet avec une ou un coscénariste ou avec une coréalisatrice ou un coréalisateur émergent résidant à l'extérieur du Québec, s'il est démontré que la contribution de la personne résidant au Québec favorise le développement d'artistes francophones à l'extérieur du Québec.

Veuillez noter que **seuls les postes rémunérés seront pris en compte** dans l'évaluation du projet et que les informations fournies dans le budget du projet prévaudront.

Au moment de la demande, les Projets admissibles doivent avoir obtenu une allocation d'enveloppe minimale de langue française représentant au moins 7 % des Dépenses admissibles du Projet du Programme des enveloppes des télédiffuseurs — Langue anglaise et langue française (production) et/ou du Programme des enveloppes des distributeurs. Pour plus de précision, si cette exigence n'est pas satisfaite à ce moment, le Projet ne sera pas admissible au PLFMM.

LES DEMANDES DOIVENT INCLURE LES DOCUMENTS SUIVANTS :

- **Un formulaire de demande électronique sur lequel figurent le ou les numéros PERSONA-ID attribués au projet, selon le cas, conformément aux Principes directeurs spécifiques.**

Renseignements sur la licence et/ou l'avance

- Le cas échéant, **Un formulaire d'entente de licence (FEL) électronique** dûment complété, approuvé et lié à la demande afin de confirmer les droits du (des) Télédiffuseur(s) canadien(s) et/ou la contribution de leur enveloppe 2026-2027. Veuillez consulter le Guide d'utilisation FEL sur le site web du FMC.
- Le cas échéant, **Entente(s) de droits de diffusion pour toutes les licences admissibles.** Des ententes abrégées dûment signées sont acceptables à cette étape.
- Le cas échéant, un **Formulaire d'entente du distributeur (FED)** (formulaire disponible). Requis pour toutes les demandes qui comprennent une Avance de distribution admissible.
- Le cas échéant, une **Entente(s) de distribution**. Toute preuve d'engagement du(des) distributeur(s), avec ou sans contribution financière sous forme d'avance de distribution. Des ententes abrégées dûment signées sont acceptables à cette étape.
- Pour les projets admissibles dans le genre documentaire ou enfants et jeunes uniquement : le cas échéant, confirmation d'un **Engagement financier admissible de la part d'une Entité internationale admissible** (telle que définie dans les Principes directeurs du FMC) au cas où il y a une contribution à l'Exigence seuil.

Renseignements sur le financement et devis

- **Documentation confirmant toutes les sources de financement canadiennes et étrangères.** Les ententes abrégées dûment signées sont acceptables à cette étape.

- **Calcul détaillé des crédits d'impôt** fédéral et provincial. Consultez la Politique de traitement des crédits d'impôt, Annexe B, chapitre 7. Non requis dans le cas d'une production interne d'un télédiffuseur. Les projets doivent inclure 90 % de chacun des crédits d'impôt fédéral et provincial estimatifs dans leur structure financière, sous peine de voir la contribution du FMC réduite pour compenser la différence lorsque ceux-ci seront ajustés à 90 % chacun par les analystes.

- **Devis de production détaillé signé et daté** (formulaire disponible). Dans le cas d'une coproduction interprovinciale, ou d'une coproduction internationale, en vertu d'accords officiels : un devis à colonnes multiples indiquant les coûts de chaque partie, ainsi que le total consolidé est requis.

- **Mouvement de trésorerie** (formulaire disponible).

- **Plan détaillé de mise en marché et de promotion**

Renseignements sur le matériel créatif

- **Synopsis** décrivant de façon détaillée les thèmes du projet, le sujet et le cadre de l'histoire.

- **Matériel créatif** scénario, bible, traitement, scène à scène, description des éléments créatifs. Veuillez soumettre une démo (si disponible).

- **Attestation sur le positionnement narratif** (formulaire disponible). Veuillez consulter la Politique du FMC sur le positionnement narratif sur le site du FMC, et soumettre le formulaire d'Attestation du requérant sur le positionnement narratif, dûment signé.

- **Déclaration de l'intention de réalisation**, si disponible.

Renseignements sur les droits sous-jacents

- **Sommaire de la chaîne de titres** une chronologie de tous les contrats liés au droit d'auteur du projet de la conception jusqu'à la présentation de la demande au FMC.

- **Document(s) relatif(s) aux droits** incluant toutes ententes de scénarisation et de réalisation signées, y compris, sans s'y limiter, les ententes de transferts de droits, les contrats d'option ou d'acquisition, la permission d'une maison d'édition, l'avis de renonciation et les actes de cession prouvant que le requérant détient tous les droits relatifs au concept et au matériel créatif sous-jacent pour produire, distribuer et/ou exploiter le projet dans les marchés cibles **OU** un avis (opinion) juridique concernant la chaîne de titres qui confirme, à la satisfaction du FMC, que le requérant est propriétaire de **tous** les droits.

- **Entente(s) de coproduction** canadienne(s) et/ou internationale(s)

- **Coproductions internationales en vertu d'accords officiels** : un exemplaire de la demande de recommandation préliminaire soumise au service des coproductions de Téléfilm Canada (si disponible).

Si des coûts de contenu numérique relié sont inclus à la ligne 85.00 du budget de production

- **Description du contenu numérique.** Veuillez aussi indiquer comment le contenu numérique est associé ou dérivé du projet.

- **Sommaire de la chaîne de titres** description complète de l'évolution de la chaîne de titres de la conception jusqu'à la présentation de la demande au FMC.

- **Document(s) relatif(s) aux droits**

- **Devis MN** (formulaire disponible).

Information corporative

Les documents de cette section sont à soumettre sous le menu **Enregistrements**, sous **Mes organisations**, ensuite électionnez une compagnie.

- **La Déclaration du statut canadien de la société requérante, de ses actionnaires et de ses administratrices et administrateurs est un formulaire électronique** qui se trouve sous *Mes organisations,* intitulée *« Renseignements corporatifs* ». Veuillez remplir cette section de l'enregistrement *Organisation* ou certifier qu'aucun changement n'a été apporté en cochant la case correspondante (**Nouveauté cette année**) pour la société requérante et, le cas échéant, pour la société co-requérante, les sociétés mères ou tout autre actionnaire qui est une société. Notez que seule la personne ayant créée *l'Organisation* dans Dialogue, ou l'administrateur une fois qu'il a été désigné, peut accéder à cette section. Un Guide de l'utilisateur sera disponible dans la section *Renseignements corporatifs* pour vous aider à la remplir.

En ce qui concerne les documents ci-dessous, sélectionnez le bouton **Gérer les documents** en haut à droite; cliquez sur **Ajouter**, puis cliquez sur **Soumettre**. Uniquement requis s'il y a eu des changements dans les informations sur l'entreprise depuis la dernière demande. Ces documents ne sont pas requis pour les productions internes des télédiffuseurs.

- **Déclaration sur le statut canadien de l'organisation et renseignements corporatifs** - formulaire PDF disponible UNIQUEMENT si la(les) société(s) mère(s) actionnaire(s) n'a PAS un enregistrement *Organisation* créé dans Dialogue. Le requérant doit compléter le **formulaire électronique sous Renseignements corporatifs** situé dans la nouvelle section dans Dialogue sous *Mes Organizations*.

- **Certificat de constitution du requérant.** Le terme « requérant » désigne la société à but lucratif qui fait la demande.

- **Convention entre actionnaires** (le cas échéant) et tout amendement.

- **Statuts de la société** et documents qui démontrent le contrôle au niveau des administrateurs.

- **Attestation de la ou du secrétaire général** document portant sur l'identité et le pouvoir de signature des dirigeants.

QUELQUES CONSEILS !

Remplissez toutes les informations demandées et joignez toute la documentation requise à votre demande. Veuillez noter que les requérants ne recevront pas d'accusé de réception (complet et / ou incomplet) de l'administrateur des programmes du FMC I Téléfilm Canada. Les demandes seront plutôt attribuées aux analystes d'affaires dès leur réception et les informations manquantes pourront être demandées au besoin.

Pour toute demande de renseignements concernant le processus de demande, les principes directeurs et politiques d'affaires du FMC et / ou le statut de votre demande de financement FMC, veuillez communiquer avec notre équipe de coordination à cmf.fmc.coordination@telefilm.ca

→ Pour sauvegarder un formulaire de demande et continuer plus tard, cliquez sur SAUVEGARDER en bas de la page.

→ Pour récupérer un formulaire de demande enregistré et non encore soumis, cliquez sur **Tâches** puis sur **Compléter la demande I Compléter la demande**.

N'hésitez pas à contacter notre équipe de coordination pour toute question cmf.fmc.coordination@telefilm.ca